

Rien ne va plus aux Impôts !

Il y a quinze ans, les agents des Impôts s'étaient mis en colère et avaient conduit une longue grève (focalisée contre Charasse) parce que leur administration «roupillait».

Il y a cinq ans, une nouvelle flambée de colère a jailli (conduisant à la démission d'un ministre), mais pour des raisons strictement opposées. Un bouleversement considérable, irréaliste et technocratique leur était proposé, avec 10 ans de pagaille assurés, tout ça pour épouser la mode anglo-saxonne des administrations mises au régime sec.

Après ces deux épisodes où en est la Direction Générale des Impôts ?

A-t-on simplifié ? Est-on plus efficace ?

Les réformes et expériences conduites depuis l'an 2000 ont eu un effet visible incontestable : des charges en plus pour la DGI, des effectifs en moins !

Pendant que la presse et une large partie de la classe politique n'arrêtaient pas de gémir sur «l'immobilisme de Bercy», dans tous les services on vivait des changements considérables, mais une seule catégorie de contribuables, au bout du compte, a profité de la tourmente : les entreprises (surtout les grosses).

- ➔ Les évolutions législatives ont accumulé les «allégements», les «facilités» et, dans les ultimes jours de son mandat, Sarkozy en a rajouté avec ses mesures destinées à «lisser» le contrôle fiscal.
- ➔ Les réorganisations de services ont effectivement facilité la vie des grandes sociétés (création de la Direction des Grandes Entreprises) et même des P.M.E. (avec le rapprochement des services d'assiette et de recouvrement).

POUR LE PARTICULIER, RIEN DE TOUT CELA.

- ➔ La TVA et la TIPP, toujours aussi invisibles, grèvent les budgets des familles sans douleur apparente. On focalise tout le débat sur l'impôt sur le revenu, mais l'essentiel se passe ailleurs, tandis qu'un gros nuage persiste dans le ciel fiscal : l'absurdité du système de fiscalité locale.
- ➔ Le guichet unique n'existe, quant à lui, que dans les plaquettes de publicité du ministère. Les centres de renseignements téléphonés ne peuvent pas faire de miracles, les divers services sont ouverts plus largement mais ils sont souvent débordés et enfin, par la création de «pôles de compétences», on concentre des missions sur un nombre restreint de résidences au lieu de favoriser l'accès aux services.

En réalité, c'est une machine à supprimer des emplois qu'on a installée en l'an 2000 et par une série d'expériences on prépare pour les années 2005-2010 une suppression de nombreux services en expliquant que l'informatique et Internet sauveront tout.

Et nous, les fonctionnaires, dans tout ça ?...

Soumis aux méthodes managériales libérales. De plus en plus «exposés» aux mauvais coups. Jamais payés des efforts déployés pour faire face.

Esprit de «performance», contractualisation des objectifs, rémunération au mérite, confiscation de quelques garanties issues du statut général de la Fonction Publique : voilà la nouvelle ambiance dans nos services. Fort heureusement des résistances s'organisent et tout l'encadrement, par ailleurs, n'est pas hypnotisé par les nouvelles consignes.

Pour une majorité d'agents des Impôts la loi demeure toujours la loi et on n'a pas à en sacrifier une partie estimée moins rentable ou moins «incitative». Par ailleurs, l'attachement à l'égalité de traitement des citoyens demeure fort et les mesures «clientélistes» font de plus en plus grincer les dents.

Tandis qu'on cherche à casser la culture de service public «à la française» (assurant à tous et partout, grâce à l'impôt, des prestations de qualité répondant aux besoins d'éducation, de santé, de retraite, de circulation des personnes et des biens,...), on expose de plus en plus les «lampistes» à des réactions de rejet de tout ce qui est intervention régalienne et contrôle.

Lutter contre la fraude fiscale devient presque un acte anti-économique et les récentes mesures prises par Nicolas Sarkozy encouragent cette analyse.

Dans un autre ordre d'idées, la compétition et la recherche des performances rendent vulnérables de plus en plus d'agents (polyvalence réclamée bien trop étendue, manque de formation pour assimiler les changements, stress lié aux locaux inadaptés et au manque de repères stables dans les missions à accomplir, ...).

Et, par dessus le marché, tout le mouvement de réforme lancé en l'an 2000 se développe sans qu'à aucun moment on cherche à payer les efforts déployés, à réparer les préjudices subis. Il faut sans cesse accroître sa technicité, élargir ses compétences, mais réclamer une contrepartie est considéré comme une grossièreté ! Cette situation a assez duré, nous exigeons notre dû.

Voilà l'ensemble des raisons qui conduisent aujourd'hui le Syndicat National Unifié des Impôts à entamer une campagne de sensibilisation.

Engagement a été pris, comme en début d'année 1989, d'installer des piquets de protestation permanents en divers endroits stratégiques (dont bien évidemment le ministère), d'alerter les médias nationaux sur la situation des services, d'interpeller en continu les ministres sur trois points essentiels :

- ➔ Le renforcement de la justice fiscale.
- ➔ L'amélioration des conditions de travail.
- ➔ L'élaboration d'un plan de promotion des agents publics (associant reconnaissance pécuniaire des efforts déployés, mesures de promotion interne et aménagements de carrière).

Soutenez le combat des fonctionnaires attachés aux valeurs de solidarité et de justice (sans services publics ces valeurs ne pourront plus vivre).

Novembre 2004



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS 80/82 rue de Montreuil - 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 E-mail : snui@snui.fr <http://www.snui.fr>